

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PARAISANT LE JEUDI

Matahiti 136  
N° 6 N.H.

TE VE'A A TE HAU NO POYNESIA FARANI

Mahana 13  
no Novema 1987

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DU POUVOIR CENTRAL

##### ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

###### EXTRAITS

Pages

Arrêté interministériel du 24 septembre 1987 complétant l'arrêté du 10 septembre 1987 autorisant au titre de la session 1988 l'ouverture de concours externe et interne d'entrée en cycle préparatoire au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (femmes et hommes) (rectificatif) . . . . .	94
Arrêté interministériel du 22 octobre 1987 fixant le nombre de postes offerts au concours de recrutement d'inspecteurs de l'information et de l'orientation au titre de l'année 1988 (femmes et hommes) . . . . .	94
Erratum à l'arrêté ministériel du 21 septembre 1987 fixant la date d'ouverture du concours sur épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'attaché principal de préfecture, paru au J.O.P.F. n° 42 du 15 octobre 1987, page 1596) . . . . .	94

#### ACTES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

##### ARRETES DU GOUVERNEMENT OU DES MINISTRES

###### MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU TOURISME ET DE LA MER

###### EXTRAITS

Arrêté n° 4637 MET/AE du 9 novembre 1987 fixant les prix de vente de certains cigares, cigarettes et tabacs. . . . .	95
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

###### MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENERGIE ET DES MINES

Arrêté n° 1070 CM du 13 novembre 1987 portant modalités d'application de la délibération n° 87-114 AT du 29 octobre 1987 . . . . .	95
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

###### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ENVIRONNEMENT

###### EXTRAITS

Arrêté n° 4648 MSE/SANTE du 9 novembre 1987 portant modification de la liste des candidats déclarés reçus à l'examen de fin de la formation aux emplois techniques de la santé du cycle B de l'école d'infirmiers/ères (sessions de juillet et août 1987) fixée par l'arrêté n° 3802 MSE/SANTE du 28 septembre 1987. . . . .	95
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS, DES TRANSPORTS  
ET DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

**EXTRAITS**

Arrêté n° 4638 MDA/SET du 9 novembre 1987 autorisant le navire Manava à desservir l'île de Maiao au cours de son voyage n° 20-87 du 8 novembre 1987 . . . . . 96

**AVIS OFFICIELS**

Service de l'aménagement du territoire.— 1°) Certificat d'achèvement de travaux n° 1000 MEA.AU du 30 octobre 1987 délivré à l'aviation civile pour la réalisation d'un logement de fonction à Faa'a . . . . . 96  
2°) Certificat d'achèvement de travaux n° 1012 MEA.AU du 5 novembre 1987 délivré à M. Michel Guillemet pour la réalisation du lotissement dénommé «Matamiti» à Punaauia . . . . . 96

Institut territorial de la statistique.— Indice des prix de détail à la consommation familiale pour le mois d'octobre 1987 . . . . . 96

**PARTIE OFFICIELLE**

**ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

**ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION**

**ARRETE INTERMINISTERIEL** du 24 septembre 1987 complétant l'arrêté du 10 septembre 1987 autorisant au titre de la session 1988 l'ouverture de concours externe et interne d'entrée en cycle préparatoire au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (femmes et hommes) (rectificatif).

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 septembre 1987, page 11404, 1re colonne, avant-dernière ligne, au lieu de : «1er octobre au 1er novembre 1987», lire : «1er octobre au 10 novembre 1987».

**ARRETE INTERMINISTERIEL** du 22 octobre 1987 fixant le nombre de postes offerts au concours de recrutement d'inspecteurs de l'information et de l'orientation au titre de l'année 1988 (femmes et hommes).

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan, en date du 22 octobre 1987, le nombre de postes offerts au concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'information et de l'orientation (femmes et hommes) au titre de l'année 1988 est fixé à six.

*Nota.*— Tous renseignements peuvent être obtenus auprès des rectorats : service des examens et concours. Ce concours est ouvert aux directeurs de centre d'information et d'orientation et aux conseillers d'orientation.

**ERRATUM** à l'arrêté ministériel du 21 septembre 1987 fixant la date d'ouverture du concours sur épreuves professionnelles pour l'accès au grade d'attaché principal de préfecture. (Paru au J.O.P.F. n° 42 du 15 octobre 1987, page 1596).

Au premier paragraphe, dernière ligne :

*Au lieu de* : «... se dérouleront le jeudi 17 septembre 1987.»

*Lire* : «... se dérouleront le jeudi 17 décembre 1987.»

Le reste sans changement.

# ACTES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

## ARRETES DU GOUVERNEMENT OU DES MINISTRES

### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU TOURISME ET DE LA MER

Par arrêté n° 4637 MET/AE du 9 novembre 1987.— Sont fixés comme suit, les prix de vente au stade de détail des cigarettes et les prix de vente au stade de gros des cigares énumérés ci-dessous :

#### *Cigarettes :*

Davidoff D.F. : 70.376 F.CFP les mille cigarettes soit 1.408 F.CFP le paquet (24.02.14.56) ;

#### *Cigares :*

Davidoff Long Panatella (10) : 385.406 F.CFP les mille cigares soit 385,40 F.CFP le cigare (24.02.11.33) ;

Montecristo n° 4 (25) : 1.022.186 F.CFP les mille cigares soit 1.022,18 F.CFP le cigare (24.02.11.89) ;

Davidoff Chateau Mouton Rothschild (25) : 1.837.811 F.CFP les mille cigares soit 1.837,81 F.CFP le cigare (24.02.12.09) ;

Davidoff Chateau Latour (25) : 1.734.728 F.CFP les mille cigares soit 1.734,72 F.CFP le cigare (24.02.12.11) ;

Quintero Panatella (25) : 254.557 F.CFP les mille cigares soit 254,55 F.CFP le cigare (24.02.12.24) ;

Davidoff Chateau Margaux (25) : 1.507.421 F.CFP les mille cigares soit 1.507,42 F.CFP le cigare (24.02.12.41) ;

Montecristo n° 3 (25) : 1.224.653 F.CFP les mille cigares soit 1.224,65 F.CFP le cigare (24.02.12.54) ;

Davidoff Joyitas (25) : 971.477 F.CFP les mille cigares soit 971,47 F.CFP le cigare (24.02.12.80).

Ces nouveaux prix se rapportent exclusivement aux cigarettes et cigares sortis de l'entrepôt fictif de l'importateur à compter du 10 novembre 1987.

Les cigarettes et les cigares mis à la consommation antérieurement à cette date sont commercialisés à leur ancien prix.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont poursuivies, réprimées et sanctionnées conformément aux dispositions de la décision n° 766/AE du 13 octobre 1978.

### MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENERGIE ET DES MINES

ARRETE n° 1070 CM du 13 novembre 1987 portant modalités d'application de la délibération n° 87-114 AT du 29 octobre 1987.

Le Président du gouvernement de la Polynésie française.

Sur le rapport du ministre de l'équipement, de l'aménagement, de l'énergie et des mines ;

Vu la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 105 PR du 16 février 1987 relatif à la composition du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu les délibérations n° 87-113, 87-114 et 87-115 AT du 29 octobre 1987 ;

Vu le décret n° 49-471 du 28 mars 1949 ;

Vu la décision n° 155 TLS du 24 février 1978 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 13 novembre 1987.

Arrête :

Article 1er.— Dans le cadre de l'application du plan de restructuration de la manutention portuaire, sont suspendus le fonctionnement du bureau central de la main-d'œuvre portuaire et les dispositions de la décision n° 155 TLS du 24 février 1978.

Art. 2.— Le ministre de l'équipement, de l'aménagement, de l'énergie et des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 13 novembre 1987.

Jacques TEUIRA.

Par le Président du gouvernement  
du territoire,

*Le ministre de l'équipement,  
de l'aménagement, de l'énergie  
et des mines,*

Gaston TONG SANG.

### MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté n° 4648 MSE/SANTÉ du 9 novembre 1987.— Les candidats dont les noms sont mentionnés ci-après sont déclarés

reçus à l'examen de fin de la formation aux emplois techniques de 3<sup>e</sup> catégorie de la Santé du cycle B de l'école d'infirmiers/ères de Papeete - organisé en deux sessions - Juillet et Août 1987 -

.....  
*au lieu de :* Pour l'emploi Adjointe de soins (session d'Août 1987) Raveino Hinano

*lire :* Pour l'emploi Adjointe de soins (session d'Août 1987) aucune candidate reçue (Raveino Hinano autorisée à se présenter est ajournée).

Le reste des dispositions de l'arrêté n° 3802 MSE/SANTÉ du 28 septembre 1987 est inchangé. ....

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS,  
DES TRANSPORTS  
ET DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS**

Par arrêté n° 4638 MDA/SET, du 9 novembre 1987.- Le navire Manava 3 est autorisé à desservir l'île de Maïao au cours de son voyage n° 20/87 du 8 novembre 1987.

**AVIS OFFICIELS**

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

PERMIS DE LOTIR  
(Arrêté n° 2081 AA du 23 août 1961)

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX  
N° 1000 MEA,AU

*Référ. :* Arrêté n° 1027 MEA,AU du 1<sup>er</sup> avril 1987.

Les formalités prévues au chapitre 1<sup>er</sup> du titre II de la délibération n° 61-44 du 8 avril 1961, portant code de l'aménagement du territoire, concernant la réalisation d'un logement de fonction par l'aviation civile, sur la parcelle cadastrée n° 17, section E, à Faa'a, et appartenant à l'Etat, ayant été accomplies, le

présent certificat, prévu à l'article 44 de la délibération précitée est délivré sous la responsabilité du lotisseur.

Papeete, le 30 octobre 1987.

Pour le ministre de l'équipement,  
de l'aménagement, de l'énergie  
et des mines et par délégation :  
Le chef du service de l'aménagement  
du territoire,  
F. DUPUY.

PERMIS DE LOTIR  
(Arrêté n° 2081 AA du 23 août 1961)

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX  
N° 1012 MEA,AU

*Référ. :* Arrêté n° 514 MEA du 4 mars 1987  
Arrêté n° 4508 MEA du 3 novembre 1987.

Les formalités prévues au chapitre 1<sup>er</sup> du titre II de la délibération n° 61-44 du 8 avril 1961, portant code de l'aménagement du territoire, concernant la réalisation du lotissement "Matamiti" par Monsieur Michel Guillemet à Punaauia, P.K. 16,700, ayant été accomplies pour les 11 lots, le présent certificat, prévu à l'article 44 de la délibération précitée, est délivré sous la responsabilité du lotisseur.

Papeete, le 5 novembre 1987.  
Le ministre de l'équipement,  
de l'aménagement, de l'énergie  
et des mines,  
Gaston TONG SANG.

**INSTITUT TERRITORIAL DE LA STATISTIQUE**

INDICE DES PRIX DE DETAIL  
A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Mois d'Octobre 1987

BASE 100 - DECEMBRE 1980

<i>Indice général</i>	183,5
- Alimentation	172,7
- Produits manufacturés	184,3
- dont habillement	174,5
- dont autres produits manufacturés	186,4
- Services	212,0